

Taxe d'accise—Loi

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis persuadé que le député en arrivait au principe du projet de loi. Généralement parlant, je trouve que le député de Richelieu (M. Plamondon) s'en tenait au principe du projet de loi. Il y a peut-être quelque chose qui m'a échappé.

M. Guilbault (Saint-Jacques): En effet, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis persuadé que le député reviendra au sujet du projet de loi C-80.

[Français]

M. Plamondon: Monsieur le Président, je suis très surpris que mon collègue ne voie pas de lien entre les dépenses exagérées et le déficit laissé en héritage à notre gouvernement et les mesures que nous prenons actuellement pour redresser cette situation.

Je disais donc, qu'à cela ne tienne, monsieur le Président, avec notre nouvelle stratégie d'emploi obligeant un volet formation, nous pourrions envoyer les députés de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) et de Shefford (M. Lapierre) se recycler, grâce à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) ils verront enfin peut-être la lumière.

Monsieur le Président, revenons aux choses sérieuses: ce gouvernement veut davantage. Il veut redonner au Canada sa puissance économique des années 1960. Il veut refaire du Canada le véritable pays de leader qu'il était et pour cela il est clair que le gouvernement et la population de ce pays doivent doubler d'efforts pour reprendre le terrain perdu.

Monsieur le Président, nous sommes parfaitement conscients que les belles paroles ne suffisent pas, comme l'avait déjà cru l'ancien premier ministre du pays. Malheureusement, le prix de la réussite est plus élevé. La loi C-80 est un exemple mais que l'on sache bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que notre gouvernement s'est résolu à la présenter. Il est cependant juste et équitable pour tous. Le citoyen d'un pays comme le Canada doit participer à sa réussite. Ceux qui croient que seul le gouvernement doit pourvoir aux besoins de la société peuvent évidemment le croire. C'est leur droit, mais il est clair que le soir du 4 septembre 1984 la population canadienne n'y croyait pas. Elle a plutôt préféré être dans le coup, retrousser ses manches et aider ses élus à rebâtir un nouveau pays.

Monsieur le Président, cela l'honore, et plus que jamais je suis fier d'être Canadien et de participer avec ce gouvernement à remettre de l'ordre dans nos finances grâce au projet de loi C-80.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires. L'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) a la parole.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député et j'aurais une question à lui poser. On sait que dans le projet de loi C-80, il est question de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur l'accise, il modifie des lois déjà existantes par un projet de loi assez volumineux et

important. A lire le projet de loi, on apprend également que les individus, les consommateurs au Canada devront payer 4.1 milliards en taxes additionnelles sur le revenu d'ici 1990-1991. On apprend également qu'il y aura une taxe de vente et une taxe d'accise augmentée de l'ordre de 2.6 milliards de dollars d'ici 1990-1991. Par contre, les corporations, elles, se voient accorder un cadeau, elles jouiront d'une réduction d'impôt de l'ordre de 2.2 milliards de dollars, et les riches—parce qu'il ne faut pas l'oublier, quand les Tories sont au pouvoir les riches s'enrichissent—les riches, dis-je, eux, auront droit à une déduction d'impôt s'ils investissent et s'ils font des gains de capital de l'ordre de \$500,000, ils pourront réduire leurs impôts en conséquence.

Je demande au député une question très simple: Où est l'équité dans toute cette affaire? Où est l'équité lorsqu'on sait que le consommateur moyen va être taxé et que les grosses corporations, les amis du parti, eux, vont jouir d'avantages fiscaux et de concessions fiscales?

M. Plamondon: Monsieur le Président, je suis assez surpris d'une telle question. Nous avons toujours préconisé que la relance de l'économie se ferait par l'entreprise privée et à l'aide de mesures fiscales qui aideraient cette entreprise privée à créer des emplois. Le gouvernement précédent a essayé, en augmentant continuellement le déficit, et on a vu que c'est arrivé à un fiasco économique. Et nous changeons l'orientation et déjà, après un an, les preuves sont là, c'est-à-dire déjà 300,000 nouveaux emplois, déjà les taux d'intérêt sont baissés et la recette que nous avons proposée plaît énormément aux Canadiens puisqu'elle est la seule solution qui peut enfin réduire le déficit et remettre le Canada sur la voie de la prospérité. C'est donc en toute justice que ce projet est équitable pour tous. Il permet aux pauvres d'accéder à un emploi et aux corporations, à l'aide d'allègements fiscaux, de créer ces mêmes emplois.

● (1230)

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! Une courte question supplémentaire.

M. Gauthier: Ma question est très courte, monsieur le Président, car je veux respecter la règle des 10 minutes. Ce qu'on vient d'entendre du député, c'est la vieille théorie du cheval et du moineau: Si on met assez d'avoine devant le cheval... il en sort assez pour nourrir le moineau!

Monsieur le Président, cela ne marche pas!

M. Plamondon: Monsieur le Président, dois-je répondre à une telle absurdité? Est-ce que nous devons, monsieur le député, continuer le déficit? Nous savons que 24 p. 100 de l'argent que nous collectons aujourd'hui sert à payer, justement, le déficit qui n'a jamais produit les emplois que vous aviez promis, qui n'a jamais produit les effets économiques auxquels vous vous attendiez.

M. Nystrom: Monsieur le Président, oui, je suis d'accord avec l'honorable député, car nous payons maintenant à peu près 25 p. 100 pour le déficit canadien.